

-----  
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL  
CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL  
-----

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 10 décembre 2018, à 19 h 30, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Le conseiller Michel Latour est absent.

### **RÉSOLUTION C-18-075**

#### **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2018 et de la séance extraordinaire du 26 novembre 2018**

Lecture est faite des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 novembre 2018 et de la séance extraordinaire du 26 novembre 2018

Il est proposé par M. Jacques Renaud,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 novembre 2018 et de la séance extraordinaire du 26 novembre 2018 soient adoptés tel que lus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION C-18-076**

#### **Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance de la Commission permanente du 19 novembre 2018 et de la séance extraordinaire de la Commission permanente du 26 novembre 2018**

Lecture est faite des procès-verbaux de la séance de la Commission permanente du 19 novembre 2018 et de la séance extraordinaire de la Commission permanente du 26 novembre 2018.

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Jean-Guy Cournoyer,

QUE les recommandations inscrites aux procès-verbaux de la séance de la Commission permanente du 19 novembre 2018 et de la séance extraordinaire de la Commission permanente du 26 novembre 2018 soient ratifiées telles que lues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-18-077**

**Adoption de la liste des comptes à payer No. 12-0-18 et ratification de la liste des chèques émis No. 1-1-18**

Les listes des comptes à payer No. 12-0-18 et des chèques émis No. 12-1-18 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par Mme Ginette Richard,

QUE la liste des comptes à payer **No. 12-0-18** au montant de **51 838,08 \$**, ainsi que les listes des chèques émis **No. 12-1-18** au montant de **165 949,88 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-18-078**

**Lecture et adoption du règlement numéro 375 concernant l'adoption du budget 2019 de la Régie d'Assainissement des Eaux Richelieu-Saint-Laurent**

Lecture est faite du règlement numéro 375 concernant l'adoption du budget 2019 de la Régie d'Assainissement des Eaux Richelieu-Saint-Laurent.

En conséquence, il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par M. Serge Baron,

Que le règlement numéro 375 concernant l'adoption du budget de la Régie d'Assainissement des Eaux Richelieu-Saint-Laurent pour l'année 2019 soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-18-079**

**Lecture et adoption du règlement numéro 376 concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2019**

Lecture est faite du règlement numéro 376 concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2019.

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par Mme Ginette Richard,

QUE le règlement numéro 376, concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2019 soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-18-080**

**Lecture et adoption du règlement numéro 202-8 modifiant le règlement numéro 202, lui-même modifié par les règlements 202-1, 202-2, 202-3, 202-4, 202,5, 202-6 et 202-7 concernant le régime de retraite pour les employés cadres de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel**

Lecture est faite du règlement numéro 202-8 modifiant le règlement numéro 202, lui-même modifié par les règlements 202-1, 202-2, 202-3, 202-4, 202,5, 202-6 et 202-7 concernant le régime de retraite pour les employés cadres de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE le règlement numéro 202-8 modifiant le règlement numéro 202, lui-même modifié par les règlements 202-1, 202-2, 202-3, 202-4, 202,5, 202-6 et 202-7 concernant le régime de retraite pour les employés cadres de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-18-081**

**Avis de motion et présentation du projet de Règlement N<sup>o</sup> P2018-12-1 concernant la modification du traitement des élus et des règlements numéros 275 et 303**

La conseillère Ginette Richard donne avis de motion qu'à une séance subséquente du Conseil, il y aura présentation d'un règlement ayant principalement pour objet «la modification du traitement des élus et des règlements numéros 275 et 303» et présente ce projet de règlement portant le numéro N<sup>o</sup> P2018-12-1.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-18-082**

**Calendrier des séances ordinaires de l'année 2019**

Considérant les modifications législatives apportées par l'adoption du projet de loi no 82 par le gouvernement;

Considérant que le calendrier des séances ordinaires doit maintenant être établi par résolution par le Conseil avant le début de chaque année publique et qu'un avis public de son contenu doit être donné;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE le Conseil municipal adopte le calendrier 2019 des séances ordinaires qui est formé des dates suivantes :

*« 14 janvier, 18 février, 11 mars, 15 avril, 21 mai, 17 juin, 8 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 9 décembre »*

QU'un avis à cet effet soit publié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**REPRÉSENTATION**

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

**RÉSOLUTION C-18-083**

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier